

CONSEIL MUNICIPAL 2016-01

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 11 février à 20 h 30, le Conseil Municipal de Clermont-Savès, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil.

Etaient présents : M Arnaud AUGIER Mme Magalie BENSIMON M Alain BESCOP M Raymond BORT M Philippe CAPDEVILLE Mme Nadine DAX M Michel ESPINASSE M Gaëtan LONGO Mme Nathalie MARSOT M Patrick MEGRIER	Excusé-e-s donnant procuration Absent-e-s : Secrétaire de séance : Nathalie MARSOT
---	---

Le dernier Compte-rendu du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

01-1 : Signature de l'avenant à la convention relative à la disposition du service d'instruction des autorisations d'urbanisme. (Délibération 201601)

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de l'adoption à l'unanimité par le conseil communautaire du 10 mars 2015 de la délibération portant sur la convention de mise à disposition du service instructeur intercommunal application du droit des sols (ADS) au sein de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT). Il donne lecture de l'avenant modifiant certains points de cette convention.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant à la convention de mise à disposition du service instructeur intercommunal application du droit des sols (ADS).

01-2 : Contribution supplémentaire au budget du SDIS. (Délibération 201602)

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la demande du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers d'une contribution complémentaire afin de compléter l'effort financier engendré par la mise en place d'un plan d'action pluriannuel permettant notamment, à des sapeurs-pompiers, d'assurer l'astreinte en journée et autorisant une évolution du taux de rétribution de la garde postée. Cette participation complémentaire s'élèverait à 0.50 € par habitant, soit 127 € pour notre commune.

Considérant l'absence de justification d'utilisation de la contribution annuelle versée au budget du SDIS qui est déjà conséquente pour une commune de la taille de Clermont-Savès

Le conseil municipal refuse de verser une contribution complémentaire au profit du SDIS.

Vote : POUR 0 – CONTRE 10 – ABSTENTION 0

01-3 : Participation aux frais du service aide à domicile de L'Isle-Jourdain.

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal de la décision du CCAS de l'Isle Jourdain de demander une participation aux communes dont les habitants sont bénéficiaires de leurs services, ceci afin d'équilibrer les comptes aujourd'hui à la charge des Lislois. Le montant de la participation sera connu dans le courant de l'année.

01-4 : Tarifs et durée d'occupation des concessions au cimetière à compter du 01/04/2016 (Délibération 201603)

Type	Montant	Durée d'occupation
Concession terre 1 m x 2.60 m*	120 €	30 ans
Emplacement urne 1 m x 1m*	120 €	30 ans
Fosse maçonnée (maxi 4 places) 1.30 m x 2.60 m*	160 €	30 ans
Fosse maçonnée (maxi 10 places) 1.60 m x 2.60 m*	360 €	30 ans
Case Columbarium	300 €	30 ans
Jardin du souvenir (Gravure Plaque 20 x 10 cm)	40 €	

DÉPOSITOIRE COMMUNAL :

Durée d'occupation	Tarif
du 1 ^{er} . au 3 ^{ème} mois	18 € par mois
du 4 ^{ème} au 6 ^{ème} mois	27 € par mois
du 7 ^{ème} au 9 ^{ème} mois	36 € par mois
du 10 ^{ème} au 12 ^{ème} mois	46 € par mois

- La durée maximale d'occupation du dépositoire communal est fixée à 1 an (12 mois)

- Une redevance de soixante-cinq euros (65 €) pour l'ouverture et la fermeture du dépositoire communal sera exigée.

01-5 : Débat prévisionnel sur le budget.

Les éléments disponibles permettant l'élaboration du budget ont été présentés, les décisions seront prises lorsque tous les éléments seront mis à la disposition du Conseil Municipal.

01-6 : Défibrillateur.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la mise en place d'un défibrillateur et charge le Maire de prospecter.

01-7 : Subvention à l'association des handicapés de France.

Le Conseil Municipal refuse de donner une subvention à l'association des handicapés de France pour des raisons d'équités avec les autres associations.

01-8 : Organisation d'une battue aux pigeons.

Philippe Capdeville est en charge de contacter le président de la société de chasse de l'Isle Jourdain afin de mettre en place une battue administrative aux pigeons.

01-9 : Compte-rendu de réunions diverses.

Le Maire informe le conseil sur la situation des finances de la CCGT.

Sport : Le Maire résume la décision du jury qui s'est prononcé sur la Halle des Sports de l'Isle-Jourdain ; il fait part des études concernant Monferran-Savès et Frigouville et le devenir de la salle des Thuyas.

Culture : Information sur le diagnostic culturel du territoire - La remise des prix de Gascon de Plume se tiendra à la salle des fêtes de Clermont-Savès le 18 mars.

CHSCT : Le maire donne date des prochaines réunions qui se tiendront les 16 – 18 et 19 février prochains.

Prochaine réunion culture et sport le 25/02 à 18 h 30.

La prochaine réunion publique concernant le SCOT devrait se tenir le 25/02 à 20 h 30.

Prochaine réunion le jeudi 24 mars 2016 à 20 h 30

Fin de séance à : 23 h 00

Gaëtan LONGO
Maire